DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du 21 mars 2023

CP20230321_6
id. 823

Le 21 mars 2023 à 14h30, les membres de la commission permanente, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

Nombre de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 10

Sont présents :
Mme BOURDONCLE, M. BERTELLI, M. BELLOC, M. BEQ, M. BÉSIERS, M. CROS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIÈGE, Mme NÈGRE, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :
M. ALBUGUES (pouvoir à Mme HEULLAND), Mme SARDEING (pouvoir à M. WEILL), Mme SINOPOLI (pouvoir à Mme BOURDONCLE).

Le quorum légal est atteint, la commission permanente a délibéré.

DÉLIBERATION

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE : LOCATIONS PRISES PAR LE DÉPARTEMENT

Le centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) exerce des missions de prévention et de protection de l'enfance. Ainsi, au titre de l'article L.222-5 4° du code de l'action sociale et des familles notamment, l'établissement héberge des personnes traversant une période de crise et/ou de difficulté.

Il s'agit, d'une part de familles comprenant un bébé à naître ou un tout-petit et d'autre part des jeunes majeurs. Ils sont suivis par l'équipe du centre d'accompagnement et de protection en logement autonome (CAPLA), dans le cadre d'un contrat de séjour et d'un projet personnalisé d'accompagnement.

Les situations sont orientées par les services du pôle des solidarités humaines. Afin d'assurer cet hébergement, le CDEF loue 12 appartements à Tarn-et-Garonne Habitat dans différents quartiers de Montauban. Les allocations personnalisées au logement des occupants sont alors directement versées par la caisse d'allocations familiales (CAF) au centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF).

Ainsi, l'établissement dispose de trois appartements au sein de la « cité Jean Jaurès » dans le quartier de Villebourbon. Une grande opération de reconstruction des immeubles les abritant est réalisée. Les déménagements sont d'ores-et-déjà en cours, l'opération « tiroir » devant avancer au rythme des travaux.

Dans ce cadre, trois nouveaux logements et les parkings correspondants situés au sein de la nouvelle résidence Cœur Bourbon, sont mobilisés par ce dispositif de 3 anciens appartements, selon les modalités suivantes :

Anciens logements	Année d'ancienneté des baux	Nouveaux logements Bail	Nouveaux parkings Bail	Date prévue d'état des lieux	Coûts mensuels
0611A216 (A16)	**2006**	**1658C111 Bat C Appart n° 11**	**N°16**	**23 janvier 2023**	**390,94 € + 35,15 € (charges) + 15 € (parking)**
0611B105 (B5)	**2006**	**1658C101 Bat C entrée 1 appart n°1**	**N° 1**	**23 janvier 2023**	**390,94 € + 35,15 € (charges) + 15 € (parking)**
0611B434 (B34)	**2006**	**1658A229 Bat A entrée 2 appart n° 29**	**N° 19**	**24 février 2023**	**385.47 € + 34.76 € (charges) + 15 € (parking)**

DÉCISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu code de l'action sociale et des familles et notamment l'article L.222-5 4°,

Vu la délibération du conseil départemental du 29 juillet 2021 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, selon les modalités susvisées, les nouveaux contrats de location concernant les appartements situés dans la résidence « Cœur Bourbon » à Montauban à conclure avec Tarn-et-Garonne Habitat dans le cadre des locations prises par le Département en faveur du centre départemental de l'enfance et de la famille, conformément aux 6 baux ci-annexés ;

- Autorise Monsieur le Président, à signer, au nom et pour le compte du Département, lesdits contrats de location.

Adopté à l'unanimité.

M.Gonzalez ne prend pas part au vote en sa qualité de Président de Tarn-et-Garonne Habitat.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023
Reçu en préfecture le 29/03/2023
Publié le 29/03/23
ID : 082-228200010-20230321-1080-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL